

2021-22

FACULTÉ DROIT/ÉCONOMIE/GESTION



CONSEIL EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES ET RURALES (CMEAR)

LICENCE PRO. ✓ INITIALE ✓ ALTERNANCE ✓ CONTINUE

COMPÉTENCES

- » Conseiller les acteurs de l'agriculture dans leurs **décisions de gestion**.
- » Raisonner le **développement** des entreprises agricoles et rurales dans leur environnement économique, naturel, social et humain.
- » Analyser une **entreprise** grâce à une bonne culture générale et à une connaissance des opérateurs de la filière agricole ou du monde rural et du contexte juridique, administratif et professionnel.
- » Gérer la **relation prospect / client** dans sa globalité de la **prospection à la négociation et à la fidélisation**.

PROFESSIONNALISATION

19 SEMAINES DE STAGE

Un stage en entreprise de **15 semaines minimum et jusqu'à 19 semaines** en 3 périodes. Il permet à l'étudiant :

- » d'appréhender les relations de travail au sein d'une entreprise,
- » de confronter les connaissances théoriques acquises aux réalités de la gestion d'une entreprise,
- » de démontrer son aptitude à la communication et à l'argumentation,
- » de développer ses capacités d'analyse et de synthèse par la rédaction d'un rapport de stage.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION OU D'APPRENTISSAGE

- » Il offre plusieurs avantages pour le jeune : **la formation est financée, il bénéficie d'une formation pratique au coeur de l'entreprise, prépare en même temps la licence professionnelle et permet à l'étudiant d'être rémunéré.**

L'alternance peut se dérouler dans les organismes suivants :

- » Organismes de gestion et d'économie rurale
- » Service économique des coopératives et des groupements de producteurs
- » Organismes de financement et d'assurance de l'agriculture...

PROJET TUTEURÉ

- » L'étudiant (ou le groupe d'étudiants) définit avec l'équipe pédagogique le sujet de son étude, au cours du premier semestre, qui peut **résulter d'un besoin par une entreprise ou d'une problématique définie par lui-même, en relation à des problèmes concrets et en lien avec son projet professionnel.**
- » L'étudiant (ou le groupe d'étudiants) développe sa capacité à cerner correctement une question, à la problématiser et à établir un plan de résolution. Il doit également développer ses aptitudes à **collecter et sélectionner des informations pertinentes, exercer son sens critique et proposer des solutions à la question, communiquer et convaincre à partir d'un rapport structuré et argumenté.**

MÉTIERS

- » Comptable-conseiller
- » Chargé d'assurance de l'agriculture
- » Chargé de clientèle dans les organismes de financement
- » Conseillers de gestion des organismes de gestion et d'économie rurale
- » Assistant juridique
- » Assistant administratif
- » Assistant de gestion des coopératives et des groupements de producteurs
- » animateur des organisations agricoles et du développement rural
- » Technico-commercial

DIPLÔME D'ÉTAT

en convention avec :



NOS + !



88%
de réussite



Taux de réussite en 2020 dans cette formation.

- » **Projet tuteuré, stage** et possibilité d'effectuer la formation en **alternance** permettant ainsi l'acquisition de solides compétences pratiques et techniques.
- » Des évaluations régulières des connaissances en particulier sous forme de dossiers.
- » Travail en équipe.
- » Des parcours et un suivi personnalisés.
- » Une équipe pédagogique mixte universitaires / professionnels.

CONTACTS

RESPONSABLE DE LA LICENCE

- » Gildas NICOLAS
gildas.nicolas@pommerit.fr

SECRÉTARIAT DE LA FORMATION

- » Cécile CARRÉ-DUPRAY
ccarre@uco.fr - 02 96 44 46 46



PROGRAMME - 1 AN



La licence professionnelle « Gestion des Organisations Agricoles et Agroalimentaires » parcours « Conseil en Management de l'Entreprise Agricole et Rurale » est un diplôme délivré par l'Université Bretagne Sud (convention).



COMMUNIQUER EN TOUTES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

- » Savoir animer une réunion dans un cadre professionnel
- » Savoir s'exprimer par écrit et oralement avec aisance
- » Être capable de communiquer oralement et par écrit en anglais professionnel...

TRAVAILLER AVEC MÉTHODE

- » Planifier et gérer un projet
- » Faire preuve d'analyse et de créativité
- » Maîtriser les principaux outils informatiques...

CONNAÎTRE L'ENTREPRISE ET APPRÉHENDER SON ENVIRONNEMENT

- » Appréhender le fonctionnement global d'une entreprise
- » Connaître l'environnement administratif, bancaire et réglementaire de l'entreprise
- » Savoir faire une veille d'information économique
- » Être capable d'analyser ses compétences et son parcours professionnel...



CONSEILLER ET VENDRE DES PRESTATIONS DE CONSEILS

- » Identifier les informations existantes sur l'exploitation agricole et leurs dynamiques
- » Faire un audit d'exploitation
- » Gérer la relation prospect/client dans sa globalité

MAÎTRISER LA GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DANS L'ANALYSE DE LEURS RÉSULTATS TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

- » Clôturer un exercice
- » Apporter un conseil aux agriculteurs ou entrepreneurs ruraux dans l'analyse de leurs résultats économiques et financiers
- » Conseiller les agriculteurs ou entrepreneurs ruraux dans leurs stratégies techniques, fiscales, financières et sociales

PARTENARIAT

- » Groupe ESA Angers
- » Lycée agricole Pommerit
- » Pôle de formation La Ville Davy



Les cours sont dispensés sur 2 sites :
Lycée Pommerit à La Roche Jaudy -
UCO Bretagne Nord à Guingamp

RÉUSSIR PAR L'UNIVERSITÉ*

1000 étudiants en moyenne

PROFESSIONNALISATION
Stage • Contrat pro.
Apprentissage

+30 ans d'expérience

PROMOTIONS À TAILLE HUMAINE

28 étudiants par promotion en moyenne

355 INTERVENANTS
Enseignants & Professionnels

94% de réussite aux examens dans l'ensemble des formations

PÔLE INTERNATIONAL

SUIVI PERSONNALISÉ



*Chiffres calculés sur l'année 2019-2020
Reconnue comme établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, l'UCO est une association loi 1901 à but non lucratif.

Flashez-moi !



DÉVELOPPEZ VOTRE EXPERTISE EN ÉCONOMIE RURALE



ADMISSIONS

Après examen du dossier et entretien :

- » L2, DUT, BTS Agricoles compatibles avec la formation notamment toutes les filières droit, gestion, sciences économiques, administration, productions agricoles et gestion de l'entreprise agricole...
- » Salariés et demandeurs d'emploi peuvent intégrer cette formation
- » Validation des Acquis de l'Expérience ou des Acquis Professionnels (VAE-VAP).

PRÉ-INSCRIPTION :
www.guingamp.uco.fr

2021-2022 COÛT DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

Afin de connaître le coût de la formation, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : www.guingamp.uco.fr

FORMATION EN ALTERNANCE

Prise en charge du coût de formation par l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Consulter le secrétariat universitaire.
Contact : Pascale CONAN : pconan@uco.fr